

MAIRIE DE TREDUDER  
4 RUE DE LA MAIRIE  
22 310  
02.96.35.45.78

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TREDUDER**

Séance du vendredi 11 Décembre 2015

Le Conseil régulièrement convoqué s'est réuni à 18h30 au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PIOLOT, maire.

Présents : PIOLOT-MORVAN-LE GUEZIEC-GARNIER-TANGUY-LE BRAS-LE GUEN-HENRY-RUSCICA-CHAPOTOT-

Secrétaire : LE GUEZIEC

Absent : Denis BENARD (procuration à René PIOLOT)-Jean-Pierre TANGUY

**Objet : Projet de schéma départemental de coopération intercommunale des Côtes d'Armor**

Le Maire expose au Conseil municipal le Projet de schéma départemental de coopération intercommunale des Côtes d'Armor proposé par le Préfet le 13 octobre 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **A L'UNANIMITE** des membres présents DECIDE d'émettre un **AVIS DEFAVORABLE** sur ce projet à caractère précipité tout en acceptant l'entrée des nouvelles communes au sein de Lannion-Tregor Communauté sur la base du volontariat.

Le Conseil municipal prend acte de la dissolution des syndicats, le déplore et demande à ce que le temps nécessaire leur soit accordé pour mener à bien cette intégration tout en continuant à exercer la continuité de service public de proximité.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Nombre de membres afférents au conseil : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de convocation : 30.11.2015

Pour extrait certifié conforme

René PIOLOT, Maire



Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le :

Et publication ou notification le : 12/12/2015

René PIOLOT



